



INFORMATION PERMIS REMORQUE B(96) OU BE ?

Votre auto-école Moto Prudence SB vous informe sur le permis de conduire.

- Pour tracter une remorque, il faut quelle autorisation ?
- Quelles modalités ?

Cette notice se veut vous apporter l'essentiel des réponses à ces questions.



Référent pédagogique : Sébastien B

Horaires d'ouverture de l'agence :

Du lundi au vendredi de 12h30 à 19h30, le samedi de 10h00 à 13h00

(vacances scolaires du lundi au vendredi de 15h30 à 19h30, et le samedi de 10h00 à 13h00)

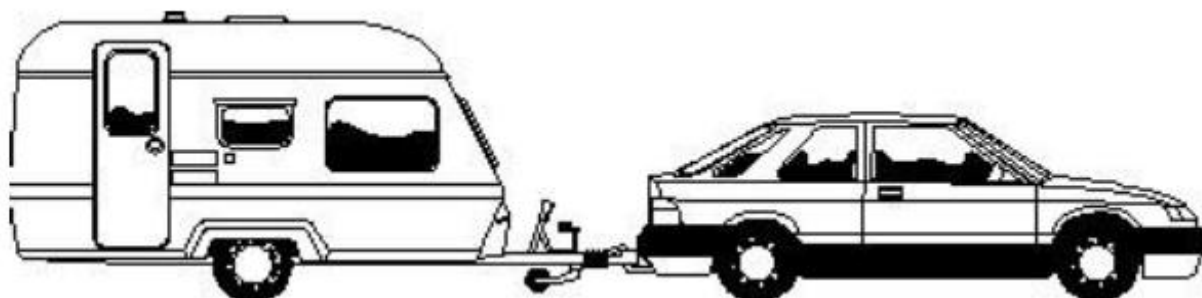
MOTO PRUDENCE SB

56 rue de Suède 37100 TOURS

Agrément n° E07 037 31630

Contact : 02 47 88 95 13 - motoprudence.sb@orange.fr

CHOISIR SA FORMATION A1 OU A2 ?



Si le PTAC de la remorque est inférieur ou égal à 750 kg, le permis B suffit.

Si le PTAC de la remorque est supérieur à 750 kg sans excéder 3,5 tonnes :

- La somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, le permis B suffit ;
- La somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est supérieur à 3,5 tonnes sans excéder 4,25 tonnes, la formation B96 (7 heures) suffit ;
- La somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est supérieur à 4,25 tonnes sans excéder 7 tonnes, le permis de catégorie BE est nécessaire.

Vous trouverez les indications de PTAC de chacun des véhicules dans la rubrique F2 des certificats d'immatriculation.

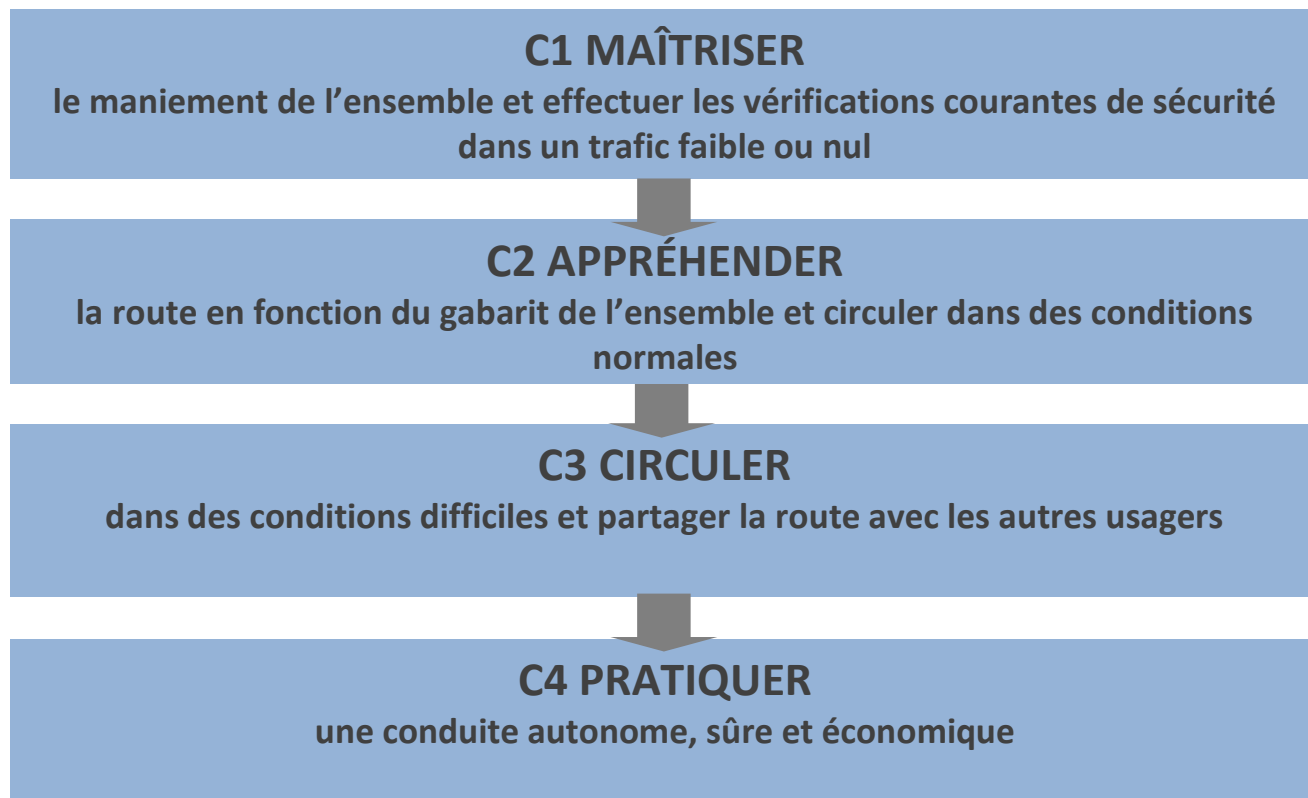
PROGRAMME DE FORMATION B(96) (DURÉE 7 HEURES)

SEQUENCES	DUREES	OBJECTIFS
1. HORS CIRCULATION	4h00	Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensable à la prise en charge et à l'utilisation en sécurité de ce type d'ensemble.
2. CIRCULATION	3h00	L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. La séquence de circulation s'effectue avec au maximum 3 élèves. Chaque élève effectue 50 minutes de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant. Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres sur les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

Le programme complet se trouve dans l'arrêté du 17 janvier 2013 (NOR : INTS1240130A)

LE PERMIS BE

Le permis BE permet de conduire un véhicule de catégorie B auquel est attelée une remorque ou une semi-remorque qui a un PTAC n'excédant pas 3,5 tonnes lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie B (R.221-4 du code de la route).



Modalités d'examen :

Il faut dans un premier temps être à jour au niveau de l'examen d'ETG (Épreuve de Théorie Générale) dite Examen de code.

Puis passer l'examen pratique constituée d'une épreuve HC (Hors Circulation) et une épreuve CIR (Circulation)

Après l'épreuve pratique, l'inspecteur ne communique pas oralement le résultat. Le candidat doit consulter le résultat en ligne sur le site de la Sécurité Routière¹ 48 heures après l'examen. Si le résultat est favorable, il faut télécharger ou imprimer le document et le présenter en cas de contrôle.

¹ <https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire#/step-connexion>

TARIFS

Les tarifs portés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs. Ils permettent cependant de calculer approximativement votre budget formation.

- B(96)
- BE

Dénomination	Prix HT	TVA	Volume	Montant TTC
Forfait B(96)	291,67 €	20%	7h00	350,00 €
Forfait BE sans code²	541,67 €	20%	Illimité	650,00 €
Forfait BE avec code³	625,00 e	20%	Illimité	750,00 €

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2022

Un contrat sera rédigé avant la formation, conformément à la réglementation en vigueur.

En cas d'échec à l'épreuve HC ou CIR, les frais d'accompagnement à l'examen sont de 82,50 €uro TTC

ATTESTATION ET CERTIFICAT

Dans le cadre d'une formation B(96), une attestation est remise en fin de formation. Cette dernière ne permet pas de conduire un ensemble routier. C'est uniquement une fois la mention portée sur le permis, après les démarches ANTS, qu'il sera possible de tracter...

Dans le cadre du permis BE, si le résultat est favorable, vous pourrez télécharger votre CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire). Ce certificat, accompagné d'un titre d'identité, sert de permis de conduire pendant 4 mois à partir du jour d'examen.



² Inclus les frais de dossier ++ 15 heures pratique + 1 présentation HC + 1 présentation CIR

³ Idem + livre de code + accès « prépa code » (Plateforme de formation ENPC). Les frais d'examen d'ETG de 30,00 € restent à la charge du candidat.